

Colombe

Bulletin Municipal de la commune de Colombe | N° 89 > Juillet 2017

édito

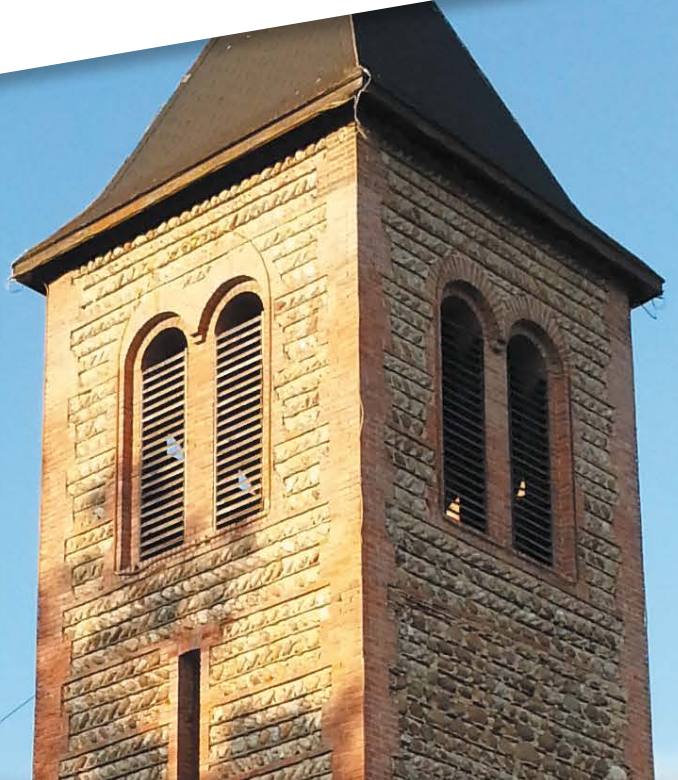


Déjà l'été et une année exceptionnellement sèche et chaude. N'oublions pas la solidarité et la vigilance auprès des plus âgés et les gestes utiles. Nous vous les rappelons d'ailleurs dans ce bulletin. Quand certains sont en vacances d'autres travaillent. Bon courage à tous ceux qui œuvrent pour le plaisir du plus grand nombre. Quant au conseil municipal il est déjà au travail pour préparer la rentrée, et notamment celle des écoles. Pour l'instant, nous comptons 163 élèves inscrits et, fort heureusement la question de fermeture de classe ne se pose plus. Nous nous rapprochons plutôt d'une ouverture. Espérons que d'autres enfants viendront compléter les rangs de façon à pouvoir alléger certaines classes, aux effectifs très chargés. Nous occupe aussi la question des rythmes scolaires.

Les parents et le conseil des écoles se sont prononcés à 90 % pour le retour à la semaine de 4 jours en 8 demi-journées avec le mercredi vaqué. Le conseil municipal a pris connaissance de cette position et l'a suivie de façon à faire une demande à l'académie, comme l'autorise le décret du 28 juin du ministre de l'éducation national. C'est elle qui statuera in fine au regard de nos avis mais aussi du projet pédagogique de l'école. En fonction de la réponse nous devons modifier, en urgence, l'organisation de la rentrée. Notons que celle-ci ne sera pas sans conséquences pour les clubs et associations qui se sont investis pour les NAP, les employés municipaux, mais aussi sur les systèmes de garde des parents pour le mercredi. Enfin le nombre d'enfants à la cantine étant de plus en plus important, nous envisageons de mettre en place un deuxième service pour les repas.

Après une période électorale intense, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite d'excellentes vacances.

Robert Douillet,
Maire de Colombe



Au sommaire

- Zoom, L'état civil, En bref
- Au conseil municipal
- CCBE
- Les informations pratiques
- La vie des associations



Mairie de Colombe
1351, route du Tram
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**
Mail : mairie.colombe@wanadoo.fr

www.colombe.fr

L'Etat civil

Mariages

- Andrée PENEL-NICOLLAUD et Pierre NOEL, le 15 avril
- Nadine GERMAIN et Jean-Claude PERRIN, le 3 juin
- Charlène MACHET et Paul JANIN-GADOUX, le 17 juin
- Floriane CURSOLLE et Walter BOUVIER, le 30 juin
- Mélodie QUIRANT et Denis VARREAUX, le 1^{er} Juillet

Meilleurs vœux de bonheur aux mariés

Décès

- Armand CHANOZ, le 10 décembre 2016
- Noël MONTAGNE, le 10 janvier
- Henriette MOLLIER née PETREQUIN, le 22 février
- Patrice ROSELLINI, le 2 mars ; papa de Virginie ; ATSEM à l'école
- Léone YVRAI, belle-mère de Françoise ; secrétaire à l'accueil de la Mairie

Nous renouvelons nos vives condoléances aux familles dans la peine

Colombe, une pépinière de champions

Décidemment chaque année nous révèle un ou une championne. Cette année la douce Fanny Magniat a obtenu le titre de championne de France catégorie N2 junior dans la discipline du twirling bâton.

Cette discipline n'a que de très lointains rapports avec les classiques majorettes. En effet seul le bâton peut faire penser aux prestations des majorettes que nous avons connues. Mais le bâton du twirling est aussi grand que le bras de la concurrente et s'il peut être muni en partie d'adhésif antidérapant, la concurrente doit, bien-sûr, ne pas le faire tomber, et impérativement mettre ses mains au milieu lors des différents lancers sous peine de pénalités.

Les figures corporelles tiennent aussi bien de la danse que de la gymnastique. Il y a trois catégories de figures : le lancer, le roulé et les flips, qui sont notées en fonction de leur difficulté. La prestation en solo dure 1 mn 30. La concurrente choisit sa musique et la tenue adaptée. Fanny avait choisi une musique de tango et avait un très joli costume scintillant rouge et noir. Elle a été sélectionnée après avoir passé quatre phases successives d'élimination : au niveau du département de la Ligue, puis quart et demies finales, et elle s'est retrouvée en finale nationale à Fontaine, 1^{ère} de sa catégorie. Elle a aussi concouru lors de cette finale nationale en catégorie duo avec sa cousine Marion, et toutes deux ont eu la sixième place.

Pour accéder à ce niveau, elle s'entraîne depuis 7 ans, d'abord au club du Grand Lemps, puis depuis trois ans à celui de Chimilin, à raison de trois entraînements par semaine. Cette discipline qui demande adresse, rigueur et concentration, exige aussi beaucoup de qualités physiques et artistiques.

Fanny l'année prochaine espère bien garder cette place de leader, cette fois-ci dans la catégorie 1 puisque sa place de 1^{ère} la pousse à aller concourir dans la catégorie supérieure avec des figures de plus en plus difficiles.

Nous lui souhaitons de bonnes vacances et une très bonne chance pour l'année prochaine.



Fanny Magniat

En bref

Vendredi 2 juin, le concert de Pierre LEMARCHAL a été un véritable succès, dès les premières notes de musique, il a conquis le public et l'a emmené pour un voyage musical dans le répertoire de la chanson française. Les spectateurs enthousiastes ont largement participé chaque fois qu'il a été invité à reprendre en chœur quelques refrains. A l'issue de la soirée, c'est un montant de 3360 euros qui a été remis à l'association Grégory LEMARCHAL qui lutte contre la mucoviscidose.

Rentrée scolaire 2017-2018 :

Lundi 4 septembre

Vacances de la Toussaint :

Du samedi 21 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017

La mairie de Colombe recrute pour la prochaine rentrée scolaire, deux personnes. Elles seront chargées d'assurer la surveillance des enfants restant à la cantine, entre 11h30 et 13h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires. S'adresser en mairie.

Jeudi 1^{er} juin après-midi, les élèves de CM1-CM2 de l'école de Colombe étaient conviés à la Médiathèque Intercommunale « La fée verte » pour l'inauguration de l'exposition sur les oiseaux. Cette invitation a marqué la fin d'un travail mené toute l'année autour du thème des oiseaux. La classe s'est en effet rendue à

trois reprises à la Tourbière du Grand Lemps. Dans cet Espace Naturel Sensible les élèves ont été sensibilisés aux chants des oiseaux présents dans la réserve, à leur habitat, à leur adaptation au milieu suivant les saisons, à leur régime alimentaire... Un travail de recherche et de rédaction a été mené en classe pour réaliser des affiches, des dessins, des cartels. Travail facilité et guidé par une visite au Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble sur le thème « Comment mettre en valeur une exposition ? ». Les mobiles d'oiseaux réalisés par les CM1-CM2 en classe avec l'aide d'un artiste plasticien ont d'ailleurs participé à cette mise en valeur. Les élèves ont pu constater en se rendant à la médiathèque que tous leurs travaux avaient été exposés pour leur plus grande fierté. Ils adressent un grand merci à la médiathèque et à toutes les personnes qui ont pu intervenir auprès d'eux grâce au soutien financier du Conseil Départemental.



Inauguration de l'exposition Oiseaux par les écoliers à la Médiathèque

Au conseil municipal

Les informations de la vie communale

Compte administratif 2016 voté à l'unanimité

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	404 171,21 €	Excédent reporté	
Charge de personnel	332 460,48 €	Produits des services et atténuation de charges	99 892,06 €
Autres charges et opérations d'ordre	131 343,68 €	Impôts et taxes	988 050,28 €
Charges financières	137 196,80 €	Dotations et participations	138 018,73 €
Opération d'ordre entre sections	5 229,00 €	Autres produits de gestion	44 947,59 €
Total dépenses	1 010 401,17 €	Total recettes	1 270 908,66 €

Investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts	371 136,40 €	Opérations d'ordre	8 458,20 €
Dépenses d'équipement	355 841,95 €	Fonds divers réserves	558 475,05 €
Dotations fonds divers	71 528,00 €	Subventions d'investissement	32 656,13 €
Opérations patrimoniales	3 229,20 €	Emprunts	0,00 €
Total dépenses	801 735,55 €	Total recettes	599 589,38 €

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	599 589,38 €	1 270 908,66 €	1 870 498,04 €
Dépenses	801 735,55 €	1 010 401,17 €	1 812 136,72 €
Résultat de l'année	-202 146,17 €	260 507,49 €	58 361,32 €
Résultat antérieur	-100 506,51 €	184 314,13 €	83 807,62 €
Résultat cumulés	-302 652,68 €	444 821,62 €	142 168,94 €

Budget primitif 2017

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	380 300,00 €	Excédent reporté	32 168,94 €
Charge de personnel	353 400,00 €	Produits des services et atténuation de charges	80 800,00 €
Virement section investissement	260 478,94 €	Impôts et taxes	984 810,00 €
Autres charges et opérations d'ordre	170 890 €	Dotations et participations	116 590,00 €
Charges financières	95 100,00 €	Autres produits de gestion	45 800,00 €
Total dépenses	1 260 168,94 €	Total recettes	1 260 168,94 €

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution reporté	302 652,68 €	Virement de la section de fonctionnement	260 478,94 €
Remboursement d'emprunts	174 346,00 €	Opérations d'ordre	17 589,00 €
Subventions d'équipement	39 000,00 €	Dotations fonds divers	507 387,80 €
Immobilisations	371 100 €	Subventions d'investissement	16 813,00 €
		Emprunts	83 829,94 €
Total dépenses	886 098,68 €	Total recettes	886 098,68 €

Au conseil municipal

Les informations de la vie communale



Résultats des Elections à Colombe

Présidentielles - 2^{ème} tour

Nombre d'inscrits : 1191 | Votants : 978 | Exprimés : 864 | Blancs : 85 | Nuls : 29
Emmanuel MACRON : 542 votes
Marine LE PEN : 322 votes
Emmanuel MACRON élu président de la République avec 66.06 % des voix.

Législatives - 2^{ème} tour

7^{ème} circonscription de l'Isère 11 et 18 juin 2017

Nombre d'inscrits : 1193 | Votants : 547 | Exprimés : 636 | Blancs : 51 | Nul : 6
Monique LIMON : 286 votes
Yannick NEUDER : 204 votes
Monique Limon (REM) élue députée de la 7^{ème} circonscription de l'Isère avec 51.85 %

Interview de Geoffrey Agostiniano auteur du livre "Marche après marche lutter pour revivre"

MH. C. : Geoffrey, vous avez été victime d'un très grave accident de voiture sur la commune de Colombe il y a 5 ans, aujourd'hui comment allez-vous ?

G. A. : Aujourd'hui je fais des études dans un cursus de sport études. J'ai une scolarité adaptée, et mon projet professionnel est de devenir enseignant en activités physiques adaptées, rééducation à travers le sport. J'arrive en 2^{ème} année de STAPS à l'université de Grenoble. J'ai un tiers temps pour les examens et mes barèmes sportifs sont adaptés à mes capacités physiques actuelles.

MH. C. : J'ai compris en lisant votre livre que derrière les faits divers d'accidents qu'on relate chaque jour dans les médias, il y a une personne qui va souffrir dans son corps pendant la rééducation.

G. A. : Au moment de l'accident, je n'ai pas réalisé et je me suis réveillé à l'hôpital en soins intensifs. J'avais un grave traumatisme crânien, je ne savais plus parler et je ne me rendais pas compte de mon état. Le soutien de ma famille a été très important. Chaque jour il y avait quelqu'un à mon chevet. J'ai dû réapprendre à parler et ma rééducation a été longue et douloureuse. Je suis par moment encore fatigué et la douleur que j'apprends à gérer est toujours présente.

MH. C. : Vous étiez sportif au moment de l'accident pensez-vous que cela vous a aidé ?

G. A. : Oui c'est sûr. J'étais aussi quelqu'un d'heureux, c'est important. Ce qui m'a aidé et m'aide encore, c'est l'amour de ma famille.

MH. C. : Est-ce que vous avez retrouvé votre groupe d'amis ?

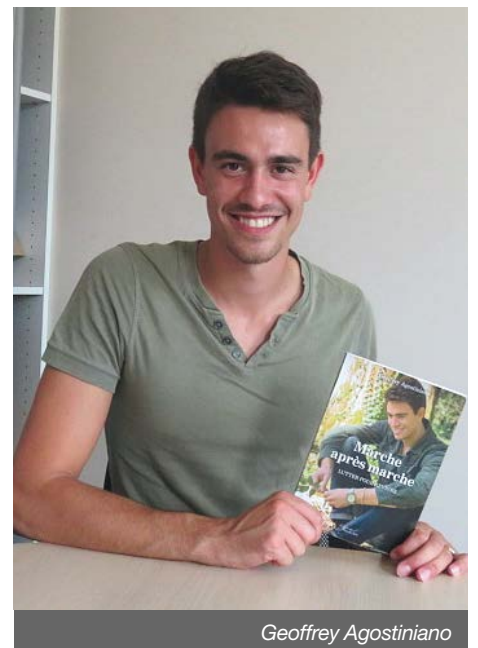
G. A. : Pas tous. J'ai beaucoup changé à ma sortie de clinique, certaines distances se sont faites au fur et à mesure du temps. Au moment de l'accident j'avais 20 ans, c'est l'âge des fêtes et moi je ne pouvais plus, j'étais fatigué, je marchais avec une canne, au bout de deux bières la fatigue montait rapidement. J'ai gardé contact avec certains de mes amis que j'ai rencontré en rééducation.

MH. C. : La fin de votre livre raconte le changement qui s'est opéré en vous...

G. A. : Maintenant je fais plus attention à ne pas blesser les autres. J'ai aussi une sensibilité plus grande. Après l'accident il faut réapprendre la vie en société ; on sort de la clinique de rééducation on retrouve ce monde de requin avec un handicap. C'est la perception de la vie qui a changé, j'ai plus de sensibilité humaine maintenant que j'ai frôlé la mort.

MH. C. : Ce livre raconte votre histoire depuis votre accident

G. A. : A ma sortie, mon médecin m'avait conseillé de prendre une année sabbatique et de me reposer pendant un an. Je n'étais pas d'accord, pour moi, ce n'était pas ce qui allait me permettre de continuer mes efforts et de retrouver une vie active, sociale. Je suis retourné à Lyon pour mes études de théâtre, c'était pour moi une continuité dans ma rééducation, une réouverture au monde. Après mon année de théâtre j'ai commencé d'autres études que j'ai rapidement mises de côté. Je me suis accordé encore une année



Geoffrey Agostiniano

pour ma rééducation, tant sur le plan physique que cognitif. C'est ici que j'ai commencé à écrire.

Je n'ai jamais eu l'angoisse de la page blanche. Quand j'ai écrit c'est parce que j'avais envie de cracher mon chagrin. En partie je l'ai écrit pour les personnes qui sont aujourd'hui en rééducation. J'ai eu beaucoup de réconfort de la part de ma famille mais il y a beaucoup de patients qui n'ont pas autant de soutien. J'ai essayé de leur apporter ça.

Un jour mon médecin m'a dit : "Ton livre, c'est une médecine douce". Ses paroles m'ont ému.

Communauté de communes de Bièvre Est

Les informations de la vie intercommunale

Borne de recharge pour voitures électriques

Dans le cadre d'un plan gouvernemental dédié à l'automobile incluant dans ses priorités le soutien au déploiement des infrastructures de recharge pour voitures électriques, le SEDI (Syndicat de l'Energie du Département de l'Isère) organise l'installation d'un réseau de 300 bornes de recharge sur notre département pour 2016 - 2017.

Une borne a été installée au printemps dans la Zone d'Activités Bièvre Dauphine. Elle se situe rue Augustin Blanchet à proximité immédiate de l'autoroute et du siège de la Communauté de commune de Bièvre Est. Cette borne est intégrée aux outils cartographiques à destination des usagers de véhicules électriques afin de la rendre visible au plus grand nombre. Plusieurs moyens de paiement sont à disposition dont un badge RFID pour les abonnés, le paiement par smartphone (application QR Code) et la carte bleue sans contact. La demande d'abonnement peut être effectuée sur le site du SEDI (<http://sedi.fr/rechargez-vous>). Le coût d'une recharge est aujourd'hui de 3 euros.



Les informations pratiques

TRI SELECTIF pensez-y

3 points d'apport volontaire sont implantés sur notre commune (chemin des Chalets, chemin Neuf et place E. Chavand). Chaque point est composé de trois containers. Petit rappel pour bien trier :

- **Container jaune** : les emballages (bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, cartons et cartonnettes, emballages métalliques, pots et barquettes plastiques).
- **Container bleu** : les papiers (journaux, catalogues et annuaires, magazines, enveloppes et papiers divers, publicités et prospectus).
- **Container vert** : le verre (bouteilles et flacons en verre, pots et bocaux en verre).

RECENSEMENT MILITAIRE, quelques conseils

Vous venez de vous faire recenser ! A l'issue de ce recensement, votre convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après celui-ci s'il a bien été effectué à 16 ans. Si vous ne portez pas le même nom que vos parents, vous devez mettre votre propre nom et prénom sur la boîte aux lettres. Pour tout changement d'adresse, vous devez impérativement en faire part au Centre du Service National de Varcès même si un suivi de courrier a été établi par les services postaux.

+ d'infos : 04 56 85 74 00

Site internet : <http://www.defense.gouv.fr>
csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Accéder à Grenoble en toute tranquillité

Depuis le 1^{er} janvier 2017 vous devez avoir en votre possession le « **certificat de qualité de l'air** ». Il est obligatoire pour rouler dans les zones à circulation restreinte (ZCR), définies par arrêté local. Cette mesure que Grenoble a choisi d'appliquer est intégrée à un plan anti-pollution national. Attention, **tous les véhicules voulant rouler dans la Métropole de Grenoble, du Nord-Isère, ou d'une autre région et qu'ils soient** des deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars.

Depuis le 1^{er} juillet si vous ne possédez pas votre vignette vous risquez une amende de 135 euros pour les poids-lourds et les autocars (contravention de 4^{ème} classe) ; 68 euros pour les voitures particulières

et les autres véhicules (contravention de 3^{ème} classe). Si l'amende n'est pas payée dans un délai de 45 jours, elle est majorée à 180 euros pour la 3^{ème} classe et à 375 euros pour la 4^{ème} classe.

Qu'est-ce que Crit'Air : le certificat qualité de l'air ?

Le certificat est un autocollant rond avec un numéro qui correspond à une classe de véhicule définie en fonction des émissions de polluants atmosphériques. Elle est déterminée à partir des informations figurant sur le certificat d'immatriculation (ou carte grise). **On distingue 6 classes fixées en fonction de ces émissions polluantes qui dépendent** de la motorisation et de l'âge du véhicule. Une classe spécifique est réservée aux véhicules électriques « zéro émission moteur ». Le certificat qualité de l'air est un docu-

ment sécurisé (pour éviter les fraudes), à coller sur le véhicule telle une vignette, et la classification est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Comment obtenir son certificat Crit'Air ?

Il est délivré par voie postale, à titre individuel, à chaque propriétaire de véhicule qui en fait la demande par internet. Il est expédié à l'adresse qui figure sur votre carte grise. Le prix est fixé à 4.18 €. Un espace professionnel sécurisé est réservé pour les entreprises qui veulent effectuer des commandes groupées pour les flottes de véhicules.

Pour obtenir sa vignette connectez-vous directement sur : <https://www.certificat-air.gouv.fr/demande/cgu>

Les informations pratiques

CANICULE, les bons reflexes

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs : Comprendre et agir pour prévenir les risques.

Personne âgée

Le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. La température corporelle peut alors augmenter : c'est le coup de chaleur (hyperthermie).

- Mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.
- Rester plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur en fermant portes, fenêtres et volets du côté du soleil.
- Manger normalement (fruits, pain, soupes, légumes).
- Boire environ 1.5 L par jour et ne pas consommer d'alcool.
- Donner des nouvelles à son entourage.

Enfant et adulte

Le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il perd beaucoup d'eau : risque de déshydratation.

- Boire beaucoup d'eau.
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses.
- Ne pas rester en plein soleil.
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- Ne pas consommer d'alcool.
- Prendre des nouvelles de son entourage.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

+ d'infos sur le : **0800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe).

CCAS Personnes âgées

Vous êtes une personne âgée de 65 ans et plus, vous habitez Colombe depuis peu et/ou vous n'êtes pas inscrite sur les listes électorales, le CCAS vous invite à vous signaler auprès de la mairie afin de bénéficier des services du CCAS : plan canicule, plan grand froid, colis et repas de fin d'année.



© freepik

AMBROISIE, ne la laissons plus fleurir

Lutte préventive : empêcher l'apparition de la plante en évitant la dispersion des graines, et la pousse de cette plante : par exemple en limitant les déplacements de terres, en mettant en place un couvert végétal sur les terrains nus ou en friche.

Lutte curative : empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est déjà présente).



Les bons réflexes : Si à la belle saison, vous croisez des plants d'ambroisie, arrachez-les. Évitez les interventions lorsque la plante est en fleur.

Si nécessaire, Protégez-vous lors des travaux d'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) avec : gants, lunettes et masque lors de la floraison. Hors période de floraison, une paire de gants suffit.

L'Agenda

Les événements à Colombe et tout près de chez vous

Août

• **Dimanche 13 août**
à la Mairie de Colombe (en fin de journée, se reporter aux horaires du panneau lumineux et du site de la commune) : retransmission de la **finale du concours de lancer de disque des championnats du Monde de Londres**. Avec tous nos encouragements à Méлина pour ce concours !

• **Samedi 19 août**
Finale départementale de labour, Chemin de Grande Croix.
Exposition de matériel ; Défilé de vieux tracteurs ; Démonstration de fabrication de pain et de broyage de bois ; Simulateur d'alcoolémie (outil de prévention) ; Mini-ferme ; Pôle agroécologie : animations les Agro'Mômes
10h-12h : Essais des concurrents laboureurs et réunion des juges
12h : Repas sous chapiteau
13h30 : Finale départementale de labour
20h : Snack et bal

Septembre

• **Samedi 9 septembre de 9h à 13h**
Forum des associations
Place du Château au Grand Lempis

• **Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10h à 17h**
Journées du Patrimoine : découverte de la fresque de l'église de Colombe avec :
- **Samedi de 17h à 18h**
Visite commentée et conférence sur le principe du nombre d'or qui a servi à René Maria Burlet pour réaliser la fresque
- **Dimanche de 15h à 17h**
Atelier d'initiation à l'art mural (sur inscription préalable au 04 76 55 54 10). Venez nombreux découvrir cette pratique artistique !

Octobre

• **Samedi 14 octobre**
Gymnase de Colombe - Soirée Diots organisée par le Comité des fêtes

• **Dimanche 22 octobre**
Course à obstacles adultes 6 et 11 km et parcours enfants
Animations exposition : Espace Méлина Robert Michon Colombe
www.la-renversante.fr



La vie des associations

Les informations des associations

LES CYCLOS DE LA BIEVRE

C'est Najac, jolie bastide du Rouergue qui, cette année, accueillait les cyclos de la Bièvre pour leur traditionnel séjour de printemps. Chevauchant la petite reine ou baskets aux pieds, les cyclos ont visité les incontournables villages perchés tels que : Cordes sur Ciel, Saint-Cirq Lapopie, Saint-Antonin Noble-Val et ont profité des vallées verdoyantes et ombragées du Lot, de l'Aveyron, du Cellé... Bref, c'est sous le signe de la convivialité et de l'amitié que s'est déroulé ce séjour pour les 25 personnes présentes.

Le tandem ne prend pas de congés... Pierre et Patrick ont rejoint Cahors pour un périple de 10 jours sur les routes du Lot afin de finaliser un séjour d'un mois en Thaïlande à la fin de l'automne prochain où 15 tandems de non-voyants parcourront les routes de cette partie de l'Asie.



Les cyclotouristes sur les routes du Lot

Plus modestement, les cyclos en noir et jaune pédalent régulièrement en Bièvre mais aussi sur quelques randonnées telles que le Brevet de Randonneurs de Chartreuse, le tour de l'Obiou ou celui du Mont Aiguille... Bientôt ils profiteront aussi des routes de montagne, sans voitures, vers Ornon, Le Glandon ou sur la montée mythique de l'Alpe d'Huez !

Au Cyclo Loisir de la Bièvre, on se fait plaisir, on profite, on visite et on garde la forme...

COLOMBE MODEL-CLUB

Nous subissons de nouveau des dégradations à notre terrain d'aéromodélisme depuis quelques jours : arrachage d'un panneau d'information, sciage d'un poteau et d'une traverse de notre abri. Actions vraiment inutiles et dignes de gens malveillants qui ne respectent rien. Nous serions reconnaissants aux promeneurs qui pourraient, lors de leur passage près de notre abri, constater des dégradations de bien vouloir nous prévenir (04 76 55 93 00) ou d'en informer la mairie. Merci à toute personne qui pourrait nous aider à faire cesser ces agissements.

TERRES FROIDES BASKET

Nous l'avions annoncé lors de notre dernière communication l'équipe Féminine de TFB



Une des équipes féminines du basket

était dans les premières de la pré-nationale, nous finissons 2^{ème} du championnat et nous pouvons espérer la montée Nationale 3, ce serait une première pour TFB. Malheureusement nous déplorons la descente de l'équipe garçons de nationale 3 à Pré nationale, dommage car avec un peu plus de réussite nous aurions pu rester.

Les jeunes ont eu aussi de bons résultats, avec des titres pour les U15 féminines en Alpes et pour d'autres équipes qui n'ont pas fini leur championnat. Et nous avons aussi obtenu de la part de Fédération des Labels Espoirs pour les masculins et Féminins et c'est une belle reconnaissance.

Contact : Jérôme Piotin **06 73 34 89 30** - jerome.piotin@free.fr

Joël Geynet **06 08 70 33 50** - joel.geynet@orange.fr

www.terresfroidesbasket.fr

LE LCA FOOT 38 POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Côté pile, le club a déposé un dossier de labellisation auprès de la FFF (Fédération Française de Football). Ce label, décerné à seulement 10% des clubs isérois, récompense les clubs pour la qualité de leur structuration, des équipements, de l'accueil et de l'encadrement technique.



La joie des récompenses au LCA Foot 38

Côté face, alors que toutes nos équipes à 11 ont d'ores et déjà assuré leur maintien, nos U15 se situent aux portes de l'accessit en Promotion d'Excellence, tandis que nos U17 réalisent une impressionnante remontée au classement depuis la trêve hivernale.

Pour couronner une saison sportive réussie, le groupe U13 (3^{ème} participation en 4 ans) et la toute nouvelle catégorie U15F se sont qualifiés pour la finale départementale en décro-

chant respectivement les 9^{ème} places sur 16 et 8^{ème} place.

Le projet du LCA est en marche... Venez rejoindre un « club qui bouge » dès la saison prochaine pour lui apporter votre savoir-faire. www.lca-foot38.fr

YOGA : FOYER DES JEUNES DE COLOMBE

Le Viniyoga est accessible à tous, à tout âge, avec des postures adaptées et la conscience de sa respiration. Le contrôle du souffle conduit vers une meilleure maîtrise des sens et des émotions pour aller vers une santé profonde. « Le yoga doit s'adapter à la personne et non le contraire » S. Krishnamacharya.

Public : hommes et femmes, débutants comme confirmés. A la salle polyvalente à côté du gymnase.

Le mardi de 9h à 10h15 ou de 18h30 à 19h45

Contact : Nadine Chaloin **06 89 32 35 13** - nadcha@free.fr

MUSIQUE DES TERRES-FROIDES : LE CONCERT À NE PAS RATER !

Le 10 juin dernier au Grand-Lemps, vous avez pu apprécier un très beau concert sur les inoubliables mélodies de Morricone et Cosma avec l'orchestre commun MUSI-CARIVES et HARMONIE DES TERRES FROIDES, la troupe LE THEATRE ARRIVE et la chorale EAU, FURE ET A MESURE : 50 musiciens, 30 choristes, des comédiens qui ont assuré les intermèdes entre les morceaux... Le spectacle était complet devant une salle comble ! Le public a été conquis. Une excellente soirée autant pour l'auditoire que pour les musiciens. Si vous avez raté le concert ou si vous souhaitez le revoir, une autre représentation est prévue le 12 novembre à Rives (salle de l'Orgère) !

Quant aux cours d'instruments à l'école de musique, nous serons présents aux forums des associations d'Apprieu et Le Grand-Lemps début septembre pour les inscriptions ! Excellentes vacances à tous !

Contact : Ch. Guillaud-Rollin **04 76 55 82 81** - christophe.guillaud-rollin@orange.fr



"Il était une fois dans l'Ouest... des Terres froides"

La vie des associations

Les informations des associations

COMITÉ DES FÊTES

Dans le bulletin municipal de Juillet 2016, les responsables du comité des fêtes s'indignaient du manque d'intérêt aux manifestations qu'ils organisent par les habitants de Colombe. Cette situation ne s'améliorant pas à l'automne 2016 et au printemps 2017, il a été décidé de n'organiser plus qu'une seule manifestation de printemps (1 année version musique ou folklore, 1 année théâtre).

Les manifestations à venir après le traditionnel Feu d'artifice et bal du 15 juillet :

- **Soirée «diots»** samedi 14 octobre.
- Le comité des fêtes participera à l'organisation du **téléthon** le samedi 9 décembre et de l'arbre de Noël des enfants vendredi 22 décembre.
- **Soirée musique** : Concert avec les Chorales TYVOLAIR (OYEU) Lempsichœur (Le Grd-Lemps) La chorale du Collège de Le Grd-Lemps et la Musique de Terrefroides, le samedi 24 mars 2018.

Contact : René CIALDELLA Président
et Patrice SACCOMANI Secrétaire

SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DES TERRES FROIDES

La section a été créée en septembre 2008 et comptait 12 JSP la 1^{ère} année. L'effectif s'est stabilisé entre 22 et 27 JSP les années suivantes pour atteindre 35 JSP cette saison, ce qui montre la vigueur et le succès de notre jeune section.

Le responsable de la formation, Thomas BOISSIER, ainsi que tous les Sapeurs-Pompiers encadrants se mobilisent toute la saison pour donner de leur temps afin de former les enfants, leur investissement s'ajoutant aux semaines de garde et aux contraintes scolaires et/ou professionnelles.

Les parents des JSP sont les bienvenus au sein de la section et participent volontiers aux différentes manifestations en accompagnant leurs enfants pour les encourager.

Cette année, les 2 JSP qui se sont présentés ont réussi leur formation (FIA JSP et Brevet National des JSP). Ils intègrent : la caserne de Colombe/Le Grand Lemps pour Alex SEMPERLOTTI ; la caserne de Chabons pour Thomas FERNANDES.

Depuis 2012, ce sont au total 22 jeunes qui ont réussi les 4 années de formation, leur permettant ainsi la meilleure intégration



Manœuvre de secourisme

possible au sein du corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

La section sera présente au Forum des associations de Le Grand Lemps en septembre 2017. Nous espérons la venue l'année prochaine de nouveaux jeunes qui auront envie de partager au sein de notre Section les valeurs d'engagement, de dévouement, de passion de ce métier et de respect que leur inculqueront leurs formateurs.

TENNIS CLUB GL

Le Tennis Club GL qui compte de nombreux joueurs de Colombe vous propose d'accéder à ses courts sans limite et de jouer en toute sécurité (assurance FFT incluse) pendant les 3 mois d'été pour la somme de 10 €. Pour découvrir le tennis, vous ou vos enfants, ou se remettre au tennis, nos formules pour les jeunes et les adultes vous permettront de profiter de l'été à petit prix. Et si l'expérience est positive, pourquoi ne pas prolonger sur la saison 2017/2018 ? Découvrez également nos packs « initiation » pour prendre du plaisir encore plus rapidement.

Pour connaître les détails et conditions de cette promotion « été 2017 » en partenariat avec la FFT : tennislegrandlems.wix.com/club ou envoyez un email à : tennis.legrandlems@gmail.com avec nom/prénom/date de naissance ou Tel au **07 89 64 80 94**.

ASSOCIATION MICOUDMOTORSPORT

L'Association MicoudMotorSport a été créée en 2015 dans le but de faire courir l'équipage Julien Micoud - Rémy Micoud sur des rallyes automobiles à bord d'une CITROËN SAXO VTS N2. Bien aidé par leurs sponsors et leurs mécanos Jean-Pierre Micoud, Gérard Ougier

et Cédric Gauthier, l'équipage a pu participer depuis 2015 à onze rallyes à travers la Région avec une progression au fil du temps et un podium au rallye du Trièves 2016. Depuis peu, l'équipage Daniel GILLOZ - Rémy Germain vient agrandir la team durant certaines épreuves. Après quelques modifications sur la Saxo, nous effectuons un bon début de saison avec 3 rallyes terminés dont une 4^{ème} place au rallye de la Matheysine et une 5^{ème} place au rallye du Laragnais pour l'équipage MICOUD. Les deux équipages participeront au rallye de St Marcellin les 30 juin et 1^{er} juillet à bord de la SAXO pour Julien et Rémy, et à bord d'une PEUGEOT 106 Groupe A, louée pour l'occasion chez EVORACE pour Daniel et Rémy.



Equipage Julien Micoud - Rémy Micoud, Rallye du Laragnais 2017

L'équipage MICOUD disputera ensuite le Rallye du Trièves début août, le Rallye de Chartreuse à domicile fin août pour finir avec le rallye des Noix de Grenoble en novembre prochain pour les 2 équipages.

+ d'infos sur notre page Facebook :
Association MicoudMotorSport

BOUGEZ EN BIEVRE EST

L'association Bougez en Bièvre Est, dont le siège est à Colombe a pour objectif de faire bouger son territoire ! Et c'est chose faite, notamment en réunissant plus d'un millier de personnes depuis 2 ans lors d'une manifestation sportive, originale, ludique et transversale - La Renversante ! Cette journée est organisée autour de 2 courses à obstacles de 6 et 11 km, d'un parcours enfant et de nombreuses animations. L'association pour la 3^{ème} édition qui aura lieu le 22 octobre 2017, organise des séances de coaching gratuites pour des petits groupes, et permettre à ceux qui souhaitent se remettre au sport... de le faire en douceur. Toute l'actualité de l'association sur notre page Facebook : bougezenbievreest

Horaires d'ouverture de la Mairie de Colombe

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 19 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Informations Municipales n° 89 > Juillet 2017

Directeur de publication : Robert Douillet
Maquette/Mise en page : Pomme Cannelle
Impression : Vassel Graphique
Email : mairie.colombe@wanadoo.fr
Crédit photo : Hiceo photo

